



Jeudi 5 décembre 2024 à 14h00 Devant le théâtre du Quai

***Celui qui combat peut perdre,
mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.***

- 3 jours de carence et 10% de diminution de salaire pendant les 90 premiers jours d'arrêts maladie (Voir les exemples en bas de la feuille)
- Suppression de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat)
- Retour du projet de loi Guérini : salaire au mérite
- Réduction des moyens de certaines collectivités à hauteur de 5 milliards d'€uros
- Rapport de la Cour des comptes préconisant la suppression de 100 000 postes dans les collectivités
- Attaque sur la CNRACL
- Gel du point d'indice
- Rajout d'un jour férié travaillé non payé

Exemple de perte de salaire pour un arrêt de maladie de 5 jours suivant le grade

Grade	Indice	Salaire brut	1jrs de carence	3 jrs de carence & -10%
Adjoint échelon 1	366	1801,80	60,06	192,19
Adj Prin. 2cl échelon 6	376	1851,00	61,70	197,43
Adj Prin 1cl échelon 10	478	2353,10	78,44	250,99
Technicien échelon 7	401	1974,00	65,80	210,56
Technicien Prin éch. 8	457	2249,70	74,99	239,97
Attaché échelon 7	550	2707,50	90,25	288,80
Attaché Prin échelon 7	735	3618,20	120,61	385,94
Ingénieur échelon 7	583	2870,00	95,67	306,13
Ingénieur Prin éch. 7	773	3805,30	126,85	405,89



En noir la perte actuelle, en rouge la perte future avec la loi finance 2025 du gouvernement Barnier



Fonction publique : Mobilisation sur l'ensemble du territoire le 5 décembre

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP appellent les agent·es de la Fonction publique à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024.

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian—ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique—a été contraint de nous accorder une audience le jeudi 7 novembre dernier.

Les organisations syndicales ont obtenu l'abandon de la suppression des catégories C, B et A de la fonction publique envisagée au titre du projet de loi dit « Guerini ». Le ministre s'est aussi engagé à rediscuter de son projet « d'agenda social ».

Force est de constater que Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des autres propositions et revendications portées par les organisations syndicales. C'est pourquoi nous en appelons à une première journée de mobilisation sur l'ensemble du territoire, le 5 décembre 2024, y compris par la grève et la manifestation.

Une journée pour que le ministre renonce :

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la Gipa.

Dans le même temps, nos organisations syndicales appellent les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,

- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Nos organisations syndicales conviennent de se revoir après cette journée de mobilisation et de grève.